



Prélèvements mensuels

Brest le 18 juin 2020

Comptable : Mme LOAEC
Téléphone : 02.98.45.17.70

La majorité des familles règle les factures en dix mensualités. Ce mode de règlement permet un étalement des dépenses et facilite la gestion administrative pour l'établissement.

Situation 1

Vous êtes nouveau parent dans l'établissement ou vous n'avez pas souhaité opter pour ce mode de règlement l'année passée. Si ce mode de paiement vous convient, vous voudrez bien compléter et signer l'imprimé ci-joint et le retourner accompagné d'un RIB pour le **mardi 01 septembre 2020 au service comptabilité**, à l'attention de Madame LOAEC.

Dans le cas contraire, une facture trimestrielle, payable sous huitaine, vous sera adressée mi-novembre, mi-février et mi-mai.

Situation 2

Vous aviez choisi ce mode de règlement les années précédentes. Sans autre formalité de votre part, il sera reconduit à partir du 05 octobre 2020.

Vous n'avez donc pas à remplir l'imprimé joint.

Vous trouverez ci-dessous les barèmes et les dates de prélèvements.

Mensualités

Sections	Montant mensuel à prélever	Dates des prélèvements	
Maternelle	31 €	05 octobre 2020	05 mars 2021
Maternelle (1/2 journée)	21.75 €	05 novembre 2020	05 avril 2021
Primaire	31 €	05 décembre 2020	05 mai 2021
Collège	57 €	05 janvier 2021	05 juin 2021
Lycée *	68.50 €	05 février 2021	05 juillet 2021
B.T.S./DCG *	105.50 €		

* dont 2,50 € de participation au titre du forfait culturel

Rappel

- ⇒ A ce montant mensuel peuvent s'ajouter des frais divers et les manuels en enseignement supérieur.
- ⇒ Une réduction de 50 % de la contribution des familles est accordée à partir du troisième enfant scolarisé dans le groupe scolaire Javouhey Rive-Droite.

Le Directeur du groupe scolaire Javouhey Rive-Droite
Nicolas GUILLOU

